

**Communauté de Communes
du Sud-Artois
Budget Principal 2023
Délibération 2024-034 du 15 avril 2024.**

**DELIBERATION DE LA
COMMISSION ADMINISTRATIVE
sur le Compte Administratif
sur le Compte de Gestion
sur l'affectation des Résultats**

Envoyé en préfecture le 22/04/2024
Reçu en préfecture le 22/04/2024
Publié le 22/04/2024
ID : 062-200035442-20240415-DEL2024_034-DE

Nombre de Membres en exercice : 88
Nombre de membres : 88
Nombre de suffrages exprimés : 74
Votes Contre : 0 Pour : 74
Date de convocation : 29 mars 2024.



La séance ouverte, la Commission Administrative, réunie sous la Présidence de Monsieur Gérard DUE, Premier Vice Président, délibérant sur le Compte Administratif du budget Principal 2023 dressé par Monsieur Jean Jacques COTTEL, Président, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le Budget Supplémentaire et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le Compte de Gestion dressé par le Comptable, visé et certifié par l'Ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la Comptabilité Administrative,

1°/ lui donne acte de la présentation du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		4 778 909,68
Part affectée à l'investissement		
Opérations de l'exercice	15 961 495,50	17 795 501,84
TOTAUX	15 961 495,50	22 574 411,52
RESULTAT DE CLOTURE		6 612 916,02

INVESTISSEMENT	
DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
55 791,91	
2 789 985,83	2 345 605,56
2 845 777,74	2 345 605,56
500 172,18	

ENSEMBLE	
DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
	4 723 117,77
18 751 481,33	20 141 107,40
18 751 481,33	24 864 225,17
	6 112 743,84

Besoin de financement	500 172,18
Excédent de financement	
Restes à Réaliser DEPENSES	1 378 274,00
Restes à Réaliser RECETTES	947 573,00
Besoin total de financement	
Excédent total de financement	930 873,18

2°/ Constate les identités de valeur avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, que le Compte de Gestion dressé par le Comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve,

3°/ reconnaît la sincérité des Restes à Réaliser,

4°/ arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en Euros,

5°/ Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

930 873,18	au compte 1068 (recettes d'investissement)
5 682 042,84	au compte 002 (Excédent de fonctionnement reporté).

Ont signé au registre des délibérations : Mmes P. COPIN, C. DUMORTIER, N. RAUCHE (pouvoir de Mme B. MERLIN), E. GARRET, M. GARIN, C. MEGRET, E. COTTEL (pouvoir de Mme C. GÉRARD), V. THIÉBAUT (pouvoir de M. D. BIZART), D. LEGRAND (pouvoir de M. J. PALISSE), F. LETURCQ, I. GUISE, E. DROMART, S. BARBIER, S. MANECHEZ (pouvoir de Mme D. TABARY), G. MIKOLAJCZAK, A.S. DELAUTTRE, M. BONIFACE, I. DREMAUX (pouvoir de M. G. ALEXANDRE),

MM. J.F. LALY (pouvoir de M. L. MUCHEMBLED), Ph. LESAGE, F. TAMAYO, B. ROUSERÉ, A. DHAMEC, A. LEJOSNE (pouvoir de M. E. NAWROCKI), J. MAURER, B. VAILLANT (pouvoir de Mme R. MAGGIOTTO), G. BOURY, R. LEULEU, J. WEEXSTEEN (pouvoir de M. E. DELAMBRE), J.C. MAYEUX, B. CAILLE, E. BIANCHIN (pouvoir de M. O. HOUPLAIN), P. VISENTIN, J. PETIT, G. DUÉ (pouvoir de M. F. SELLIER), J.C. DERUE, Ph. LEFORT, D. TABARY, A. DEMAILLY (suppléant de M. Ch. LAGNIEZ), D. LEDRU, J.P. LORENT, D. CARON, D. BOUVET (suppléant de M. L. ANTINORI), Ph. BLONDEL (suppléant de M. D. BASSEUX), D. DHOUILLY, D. PORET, J.F. DERCOURT, M. LALISSE, F. CARON, L. DEMARLE (suppléant de M. M. POUILLAUDE), J. BONNAY, R. VAN CAENEGHEM (pouvoir de M. G. TRANNIN), D. BEDU, M. BLONDEL, Th. ROUCOU, F. FOURNIER (pouvoir de M. B. BRONNIART), D. BOUQUILLON, J. M. LECORNET, S. DEROUWAY, A.M. LECAT.

Pour expédition conforme.

*Certifié et rendu exécutoire par affichage
et transmission en Préfecture*

Le Président,

Jean-Jacques COTTEL



Le Président,

Gérard DUÉ.

